



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-165

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2021

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2021-04-15-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature pour le Centre de Gestion Financière - DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS (2 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2021-04-15-00001

Arrêté portant subdélégation de signature pour
le Centre de Gestion Financière - DIRECTION
RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

ARRÊTE DE SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE
POUR LE CENTRE DE GESTION FINANCIÈRE

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 6 juin 2016 portant nomination de Mme Karine CHANQUOY-JACQUET, administratrice générale des finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France de Paris ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME, Préfet de la région Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 26 mars 2021 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques de la région Île-de-France de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2021-03-31-00007 du 31 mars 2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Karine CHANQUOY-JACQUET, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle Gestion Publique État de la Direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France de Paris ;

Vu le contrat de service et les conventions de délégations de gestion conclues entre la direction régionale des finances publiques de la région Île-de-France et de Paris et les ordonnateurs mentionnés dans l'annexe de l'arrêté du 21 décembre 2020 modifié par l'arrêté du 26 mars 2021 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

ARRETE :

Subdélégation de signature est donnée aux agents du centre de gestion financière cités ci-dessous, à l'effet de valider dans le système d'information CHORUS les opérations transmises par les services ordonnateurs et la mise en paiement des demandes de paiement.

- M. Bertrand LECHAT Responsable du Centre de Gestion Financière
- M. Joseph BERTRAND Adjoint
- Sandrine ARDISSON
- Jean-Emmanuel CARRERE
- Chrystel CIANNI
- Jean-Michel DORLEANS
- Arnaud GUILLOTTEL
- Magali JAILLET
- Alice-Reine MANTEL
- Serge MONTAIGNE
- Natacha NUBRET
- Régis PINAULT
- Edmond POPIOLEK
- Bruno PUTEANUS
- Aurélie SAGAN
- Clément TENIN
- Béatrice VOITIER
- Nicolas BELAUD
- Jean-Pierre CHABOT
- Monique COUBRAY
- Chimene FIDELIN
- Ahmed HASSANI
- Guy LAM DIT NENG
- Philippe MICHAC
- Suzel NEVEUX
- Béatrice OWEDYK
- José PONS
- Antony PREO
- Alexandre ROCK
- Xavier SENS
- Grégory VION

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/.

Fait à Paris, le 15 avril 2021

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice du Pôle Gestion Publique de l'État

Signé

Karine CHANQUOY-JACQUET